

SUIVI DES FEMMES ENCEINTES COVID +
CHU Site SUD

Critères de suivi ambulatoire

Patiente avec **AU MOINS une comorbidité**

Patiente sans **AUCUNE comorbidité**

- Aucun des critères cliniques suivants :
 - ❖ FR \geq 22/ min
 - ❖ Saturation en O₂ < 96 % en AA
 - ❖ **Pouls > 110 bpm**
 - ❖ Signes de détresse respiratoire aigue
 - ❖ Etat de choc
 - ❖ Dyspnée

ET

- Suivi ambulatoire dans de bonnes conditions sociales :
 - ❖ Passage d'une IDE à domicile quotidiennement
 - ❖ Passage d'une SF à domicile/**48H** si > 26SA

ET

- **Domicile de la patiente < 45 min du CHU**

- Aucun des critères cliniques suivants :
 - ❖ FR \geq 22/ min
 - ❖ Saturation en O₂ < 96 % en AA
 - ❖ **Pouls > 110 bpm**
 - ❖ Signes de détresse respiratoire aigue
 - ❖ Etat de choc
 - ❖ Dyspnée

ET

- Suivi ambulatoire dans de bonnes conditions sociales :
 - ❖ Passage d'une IDE à domicile quotidiennement
 - ❖ Passage d'une SF à domicile/**48H** si > 26SA

Critères d'hospitalisation

Au moins un critère clinique parmi :

- ❖ FR \geq 22/ min
- ❖ Saturation en O₂ < 96 % en AA
- ❖ Pouls > 110 bpm
- ❖ Signes de détresse respiratoire aiguë
- ❖ Etat de choc
- ❖ Dyspnée

OU

Si une comorbidité
ET
Domicile > 45min
du CHU

OU

Suivi ambulatoire
dans de bonnes
conditions
impossibles

Signes de gravité :

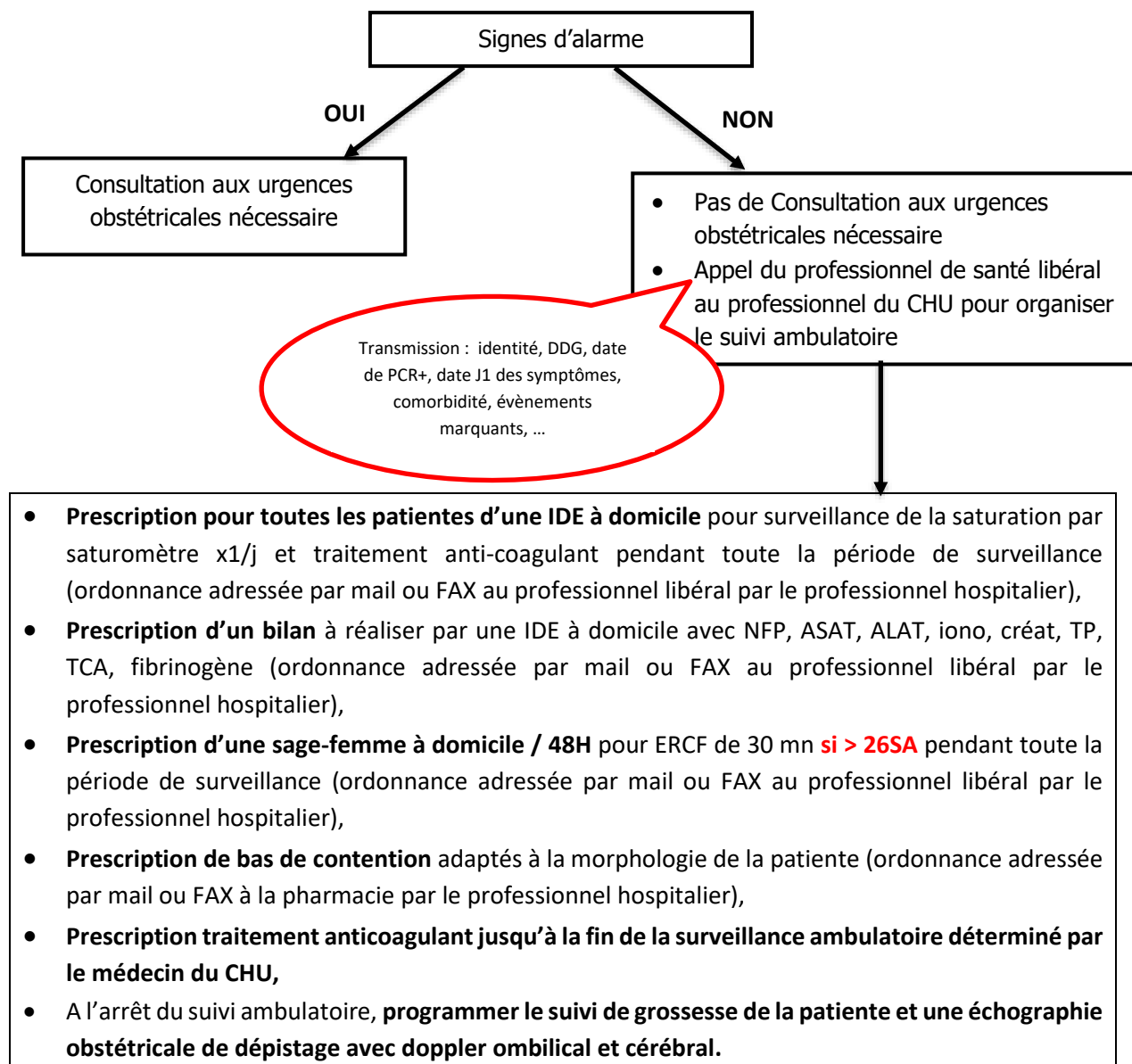
- SaO₂ < 94% en AA
- Détresse respiratoire
- FR > 30/min

Modalités du suivi ambulatoire des femmes enceintes covid+ CHU site Sud

1. DURÉE DU SUIVI AMBULATOIRE ET **ISOLEMENT STRICT** A DOMICILE :

	PATIENTES COVID +		
	Asymptomatique ou symptomatique non hospitalisée	Symptomatique hospitalisée	Passée par la réanimation
Surveillance ambulatoire	10 jours à partir du résultat PCR+ si asymptomatique et à partir du J1 des symptômes si symptomatique	17 jours à partir du J1 des symptômes (Quel que soit le symptôme)	21 jours
Isolement	7 jours si schéma vaccinal complet (levée isolement si asympto > 48H et TAG ou PCR négatif)	17 jours	21 jours
	10 jours si schéma vaccinal incomplet (levée isolement si asympto > 48H et TAG ou PCR négatif)		

2. VÉRIFICATION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU SUIVI AMBULATOIRE :



*Une patiente qui a une PCR Covid + est contagieuse selon les définitions de la période d'isolement écrites, après cette période elle n'est plus contagieuse et **ne doit plus avoir de contrôle PCR Covid** (même si hospitalisation ou césarienne, ...) pendant les 3 mois qui suivent, car la PCR Covid pourrait revenir positive alors qu'elle n'est plus contagieuse.*

3. SUIVI DE GROSSESSE DES PATIENTES COVID + APRÈS PHASE AIGÛE :

- Consultation obstétricale à 3 semaines de la guérison : faire le point, évaluer le vécu, retentissement sur l'entourage.
- Prévoir **Echographie obstétricale** (en ville ou au CHU) selon les modalités ci-dessous :

